

# Tracteurs

## Tracteurs - Réparation

### Sur cette page

[Que doit-on faire avant d'effectuer la réparation d'un tracteur?](#)

[Que doit-on savoir avant d'examiner le radiateur?](#)

[Comment procéder pour faire le ravitaillement en carburant d'un tracteur?](#)

[Quelles choses ne doit-on pas faire?](#)

### Que doit-on faire avant d'effectuer la réparation d'un tracteur?

- Suivre les directives du fabricant concernant la lubrification et l'entretien du tracteur.
- Arrêter le moteur et mettre le frein d'immobilisation en prise avant de quitter le poste de conduit pour ajuster, lubrifier, débloquer ou nettoyer l'engin ou encore pour faire le plein de carburant.
- Attendre l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles avant de commencer l'inspection ou les travaux d'entretien.
- Vérifier attentivement les conduites, les courroies et les boyaux du circuit hydraulique, le câblage électrique, ainsi que les systèmes de freinage et de direction. Réparer les éléments défectueux au besoin.
- Assujettir les équipements à commande hydraulique et relâcher la pression dans les conduits des circuits hydrauliques avant de débrancher les raccords. Se reporter au document *Réponses SST* intitulé [Tracteurs – Entretien](#).
- Replacer solidement tous les protecteurs et les carters une fois l'entretien terminé.
- Remplacer les phares, les avertisseurs lumineux et les autres dispositifs d'avertissement défectueux.
- Inspecter le cadre de protection (ROPS) pour déceler les éventuelles fissures ou traces de corrosion.
- Garder les systèmes d'échappement et de silencieux en bon état.
- Éteindre le moteur avant de vérifier le niveau d'eau dans l'électrolyte de la batterie d'accumulateur pour éviter les projections de liquide acide.

---

## Que doit-on savoir avant d'examiner le radiateur?

Le circuit de refroidissement du moteur est sous pression à la température de fonctionnement. Si cette pression est libérée trop rapidement, le liquide se vaporise et la violence de cette réaction peut faire éclater le circuit.

- Laisser refroidir le moteur avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.
- Retirer très lentement le bouchon du radiateur si le moteur est encore chaud.
- Se protéger les mains en recouvrant le bouchon avec un chiffon avant de le retirer.

---

## Comment procéder pour faire le ravitaillement en carburant d'un tracteur?

- Poser des affiches « Interdiction de fumer » à tous les endroits où des carburants sont manipulés ou stockés.



- Vérifier que des extincteurs et autre matériel de lutte contre l'incendie se trouvent à proximité.



- Fermer le moteur et le laisser refroidir.
- Conserver le carburant à l'extérieur et loin des bâtiments. Garder l'endroit exempt de végétation ou d'autres matières combustibles.
- Adopter une posture où il n'y a aucun danger de glisser.

- Retirer lentement le bouchon du réservoir de carburant, et le maintenir à la position semi-verrouillée jusqu'à ce que la pression soit suffisamment diminuée à l'intérieur du réservoir.
- Faire le ravitaillement du tracteur à l'extérieur. Laisser le pistolet du boyau dans l'orifice de remplissage quelques instants après avoir coupé l'alimentation de carburant, pour permettre au pistolet de se vider complètement.
- Vérifier que l'orifice de mise à l'air libre du bouchon n'est pas obstrué avant de remettre le bouchon en place.
- Laisser le carburant s'évaporer avant de refermer le capot qui recouvre le réservoir de carburant.

---

## Quelles choses ne doit-on pas faire?

- Cesser de fumer et supprimer toutes les flammes nues avant de commencer le plein de carburant. Les vapeurs des carburants sont plus lourdes que l'air et, par conséquent, descendent vers le sol. Ce sont les vapeurs, et non les liquides, qui prennent feu.
- Ne pas répandre de carburant sur le tracteur. Si cela se produit, essuyer le carburant répandu et laisser sécher tout résidu avant de mettre le moteur en marche.
- Ne pas courir si vos vêtements prennent feu : couchez-vous plutôt sur le sol et roulez lentement sur vous-même ou enrroulez-vous dans une couverture.



---

Fiche d'information confirmée à jour : 2024-01-11

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2012-08-02

## Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.